

# MARIE-GEORGE BUFFET

Rassembler la gauche  
populaire et antilibérale

Madame Janine Le Calvez  
Présidente de l'association PRIARTM  
5, cour de la ferme St Lazare  
75010 Paris

Paris, le 4 avril 2007

Madame la Présidente,

J'ai pris connaissance de votre courrier et je vous en remercie

Vous attirez mon attention sur les risques pour la population provoqués par les antennes relais de téléphonie mobile implantées à proximité des habitations ou d'établissements sensibles du type établissements scolaires .

Votre préoccupation me semble légitime. Si actuellement plusieurs enquêtes indépendantes et internationales soulignent la dangerosité des ondes électromagnétiques sur les organismes humains, à contrario, aucune enquête officielle rigoureuse n'en a jamais prouvé l'innocuité.

Dans ce contexte, le principe de précaution doit s'appliquer et il apparaît nécessaire à la fois de limiter la puissance des antennes (la recommandation du parlement européen à 1v/m paraît raisonnable) et d'en interdire l'implantation en certains endroits comme par exemple la proximité des établissements scolaires. C'est le sens des projets de loi déposés à l'assemblée nationale auxquels plusieurs députés communistes se sont associés et cela me semble raisonnable.

Je pense en outre qu'on ne peut se contenter , sur cette question comme sur beaucoup d'autres de connaissances insuffisantes dont on n'informe pas les personnes concernées. Si je suis élue présidente de la République, j'impulserai des recherches dans la transparence la plus totale et dont les résultats devront être portées à la connaissance de l'ensemble des citoyens.

Je vous adresse, Madame la Présidente , l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Marie George Buffet

